



PAGE 16

UNE FIN D'ANNÉE LUMINEUSE ET UN CMJ QUI A DE LA SUITE DANS LES IDÉES !

PAGE 6

ARTISANAT

UNE DESIGNER
INSTALLÉE DANS L'ANCIENNE POSTE

PAGE 10

TRAVAUX

DU NOUVEAU
AUX SERVICES TECHNIQUES

PAGE 14

NOUVEAU !

COCOONING
À LA CASITA DEL COCOON

IMPORTANT !
Pour toute communication
avec la Mairie notez la
nouvelle adresse officielle :
mairie@saintpriestsousaixe.com

À propos de ce bulletin

- Directeur de la publication : Philippe Barry
- Comité de rédaction : la municipalité. Les textes fournis par les associations sont sous leur entière responsabilité.
- Conception et réalisation : Daniel Gueysset
- Photographies : la municipalité, les associations et quelques donateurs anonymes ont aimablement donné leurs photographies pour l'illustration de ce bulletin.
- Imprimé sur papier recyclé par l'Atelier Graphique - imprimerie labellisée.
- Dépôt légal : janvier 2022

Vous pouvez soumettre des contenus à publier à l'adresse suivante : mairie@saintpriestsousaixe.com

Les textes doivent être relus et accompagnés d'une photo (haute résolution) séparément (non inclus dans le fichier texte). Les articles et photos sont choisis, validés et possiblement modifiés, par le comité de publication afin de garantir la qualité de lecture et l'unité du bulletin.



✉ mairie@saintpriestsousaixe.com
www.saintpriestsousaixe.com

☎ 05 55 70 00 58

☎ 05 55 70 00 80

Table des matières

L'Édito du Maire 3

En bref

Lancement des illuminations 4
40^e édition de la Fête de la châtaigne, du cidre et de l'artisanat ! 4
Le numérique pour tous ! 5
Un concert au grand jour 5
Voter est un droit, mais aussi un devoir 5

Vie communale

Une Designer textile s'installe dans l'ancienne Poste 6
"Pouce Travail" poursuit ses actions de formation 7
ADIL 87, un service public d'information sur le logement 8
Combattons les nuisibles avec FREDON Haute-Vienne ! 9
Broyez du vert ! 9
Après les fêtes, un sapin, ça se recycle ! 9
Du nouveau aux services techniques 10
Cocooning en vue à la Casita del Cocoon 14
Le restaurant Chez Roger innove toujours 14
De faux vendeurs peu scrupuleux 15
Les actions du CMJ ! 16
Expression du groupe d'opposition 18
Plus de vies, plus d'arbres ! 19
Une collecte des déchets plus juste et plus équitable 20

Informations pratiques

Agenda du premier semestre 2022 21
Horaires d'ouverture de la Mairie 22
Assistance sociale 22
Modification des horaires de déchèteries 22



| L'édito du Maire

Madame, Monsieur,
Chers amis,

En mon nom personnel et au nom des élus du conseil municipal de Saint-Priest-sous-Aixe, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour l'année qui vient de débiter. Je formule pour vous et vos proches des souhaits de bonheur, santé, épanouissement.

Les conditions sanitaires qui nous affectent depuis près de deux ans impactent considérablement la vie de chacune et chacun, nous imposant un contexte pesant. Je vous invite cependant à regarder vers demain avec optimisme et détermination.

Cette détermination préside aux actions du conseil municipal qui œuvre à la gestion quotidienne de notre commune, travaille au bien-être des habitants et construit les projets de demain.

Je ne reviendrai pas sur le bilan de l'année passée, mais je veux illustrer notre état d'esprit avec un exemple.

Respectant les engagements de la majorité municipale, nous avons encouragé la mise en place du Conseil municipal des jeunes. Cet exercice de citoyenneté en grandeur réelle s'est traduit, entre autres, par une implication très forte et concrète dans la réalisation du City Stade. Ainsi, cet équipement a été construit à proximité immédiate du bourg et permet la mise en valeur d'un espace provisoirement occupé par un dépôt de matériaux. D'autres jeux viendront le compléter. Je veux ici saluer l'engagement des jeunes membres de ce conseil qui, tout à la fois, travaillent sur des sujets de fond et mettent en place des actions pour animer la vie de notre commune.

Comme nous nous y étions engagés, l'ancienne garderie a été démolie et les travaux de construction du nouveau bâtiment débiteront dans les prochaines semaines. Les enfants et le personnel y trouveront un lieu convivial et adapté.

Je me réjouis également d'accueillir, au sein de l'ancien local de la Poste, une jeune designeuse textiles de grand talent. Nous continuerons de nous mobiliser pour faciliter l'installation d'artisans d'art sur notre commune.

Les travaux d'assainissement des villages des Richards Puy Froid et la Ribière ont débuté, sous l'égide de la Communauté de communes du val de Vienne. Je tiens

à remercier les propriétaires fonciers qui ont facilité leur réalisation en permettant le passage de réseaux dans leurs parcelles. La circulation sera perturbée durant quelques semaines, mais je sais pouvoir compter sur la compréhension des usagers.

Autre projet phare de la majorité, l'aménagement et la sécurisation du centre-bourg. Une large concertation avec les usagers a eu lieu, permettant ainsi de tracer des perspectives réalistes et enthousiasmantes. Nous espérons que les conditions sanitaires autoriseront des réunions publiques, faute de quoi nous utiliserons d'autres moyens pour vous présenter le projet. Ce dernier a été présenté et travaillé en commission et en conseil municipal. Il a ainsi pu être enrichi avant sa validation.

Nous avons sollicité un maximum de partenaires financiers et nous étudierons scrupuleusement le budget. Eu égard à l'ampleur de ce chantier, il se déroulera en plusieurs phases, mais nous espérons en réduire le nombre, en fonction du montant des subventions obtenues.

Cet aménagement très attendu de tous est élaboré en portant une attention particulière aux besoins identifiés et à la sécurité des usagers, tout en préservant au maximum le caractère de notre bourg rural. Conscients des difficultés de stationnement induites par la conformation du bourg, nous œuvrons pour réaliser quelques places de parking supplémentaires à proximité des commerces.

C'est avec toujours le même dynamisme, la même rigueur et la même attention portée à l'intérêt général que nous abordons cette nouvelle année et vous pouvez compter sur notre pugnacité.

Je vous renouvelle tous mes vœux et vous assure de mon total engagement pour notre commune et ses habitants.

Philippe Barry
Maire de Saint-Priest-sous-Aixe

Lancement des illuminations



Cette année, un sapin de Noël de huit mètres de haut situé juste devant la Mairie s'est illuminé de mille feux. Dans quelques autres emplacements stratégiques du bourg, des décorations de Noël confectionnées par des bénévoles et des jeunes du CMJ ont été installées le 11 décembre par les enfants du CMJ, les bénévoles et les élus.



Un peu plus tôt dans la journée, un père Noël traditionnel a fait son apparition en calèche pour saluer les enfants de la commune.



Magie de Noël, il est revenu un peu plus tard en quad pour faire faire un petit tour aux enfants ravis.

40^e édition de la Fête de la châtaigne, du cidre et de l'artisanat !

La fête de la châtaigne est revenue pour sa 40^e édition le 7 novembre dernier.



L'équipe de l'association Vivre à Saint-Priest-sous-Aixe a accueilli de nombreux visiteurs durant toute la journée. Merci encore à tous les bénévoles et tous les organisateurs de cette journée qui anime tant notre commune.



Chacun a pu y trouver des châtaignes crues, blanchies ou grillées, à déguster sur place ou à emporter. Bien entendu, les pommes et le cidre doux fraîchement pressé, ainsi que bien d'autres produits de bouche étaient au rendez-vous.

Cette fête est aussi l'occasion de découvrir un marché artisanal et un grand vide grenier.

CONTACT Vivre à Saint-Priest-sous-Aixe

Le numérique pour tous !

Dans le cadre du réseau "Inclusion numérique Haute-Vienne", un expert est venu animer des ateliers de découverte et d'initiation à l'informatique dans notre commune.

Si ces formations répondent aux besoins grandissants de la population en matière d'accompagnement au numérique, à Saint-Priest-sous-Aixe ce fut un grand succès pour cette première série de cinq ateliers.

Les places étant limitées, seulement une petite dizaine de personnes ont pu s'inscrire pour ces séances d'un peu plus d'une heure permettant de s'initier à la navigation internet, à la gestion des mails, aux démarches en ligne...

Ces cours se sont tenus tous les vendredis de 13h45 à 15h du 17 novembre au 19 décembre dernier.



Ces ateliers ont été financés par le Conseil Départemental via le Fonds Social Européen, la Région, l'Agglomération et le CCAS de Limoges et des opérateurs de services publics : CPAM Haute-Vienne, CARSAT Centre-Ouest, Pôle emploi, CAF de la Haute-Vienne et MSA du Limousin...

Un concert au grand jour

La « Culture au Grand Jour » a encore fait des siennes, du 2 au 17 octobre dernier et s'est invité tout près de chez vous avec ses 40 spectacles gratuits.



Nous avons eu le plaisir d'accueillir à la salle des fêtes un concert du groupe « Blues Around ». Ce groupe, créé autour de l'orgue Hammond de Benoît Ribière, sillonne les frontières entre blues et jazz, trimbalant dans ses bagages les esprits de Jack Mc Duff, Earl Hooker, S.P. Leary ou encore Willie Cobbs.

Un savoureux mélange et une complicité sans faille que nous avons eu plaisir à découvrir sur scène !

CONTACT

La Culture au Grand Jour
<https://www.haute-vienne-scenes.fr/accueil>



Voter est un droit, mais aussi un devoir

En 2022, se dérouleront les élections présidentielles et législatives.

Pour vous préparer à venir voter dans de bonnes conditions, notez bien les dates des deux scrutins électoraux.

Élections présidentielles

- 1^{er} tour : dimanche 10 avril 2022
- 2^e tour : dimanche 24 avril 2022

Élections législatives

- 1^{er} tour : dimanche 12 juin 2022
- 2^e tour : dimanche 19 juin 2022

Si vous souhaitez vous inscrire sur la liste électorale de la commune, vous avez jusqu'au 4 mars 2022 (soit le sixième vendredi avant le scrutin).

Il faudra vous présenter en mairie avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile et le cerfa n°12669*02 complétés.

Pour plus de renseignements, consultez le site internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>



UNE DESIGNER TEXTILE INSTALLÉE À «L'ANCIENNE POSTE»

Nous ne dirons plus l'ancienne Poste, mais l'atelier de Lucile Le Priellec dorénavant ! En effet, une conceptrice de textiles s'est installée depuis quelques mois à Saint-Priest-sous-Aixe pour développer son activité de conception de matériaux souples. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Son CV est impressionnant. Extraits choisis...

- 2019 : Exposition Showroom SERGE FERRARI, collaboration avec l'entreprise FERMOB, Paris Design Week, Paris
- 2018 : Présélectionnée à l'Académie des savoir-faire sur le thème «Les Textiles» HERMÈS, Paris
- 2017 : Exposition au salon Architect@work matériauuthèque INNOVATHEQUE, Paris
- 2017 : Obtention de la bourse « acquisition de matériel» DRAC, Orléans,
- 2017 : Exposition matériauuthèque CERTESENS , Tours
- 2015 : Participation à l'appel à projets Tapisserie d'Aubusson
- 2013 : Premier prix Tremplin, Mons
- 2013 : Prix Jean Louis Dupont, Bruxelles
- 2013 : Exposition Soft Goods 2, Bruxelles
- 2012 : Exposition Wooderfull World and Supertextiles, exposition Soft Goods, Bruxelles...

La création de motifs n'a plus de secrets pour elle : elle utilise des techniques mixtes (pastel, aquarelle, collage, numérique) pour inventer de nouvelles formes et de nouvelles matières (création armure, création jacquard, matières innovantes..)

Ses produits sont magnifiques et son énergie ne laisse aucun doute sur sa volonté de faire de la création de motifs et du design d'intérieur des succès dans les prochains mois. Mais avant d'aller plus loin, afin de mieux comprendre son travail, connaissez-vous le "surcyclage" ?

Une démarche écologique

Le surcyclage est une manière de récupérer des matériaux ou des produits dont on n'a plus l'usage et de les transformer, de les magnifier, et d'en faire des objets plus beaux, plus utiles, de meilleure qualité. Il s'agit d'un recyclage « par le haut » ou *upcycling* dans la langue de Shakespeare.

Et bien c'est exactement dans cette démarche écologique et artisanale que Lucile Le Priellec s'inscrit. Ses projets personnels, en sérigraphie par exemple, commencent par le recyclage de toiles métis qu'elle blanchit et qu'elle imprime en sérigraphie ensuite. Sa nouvelle collection de tissus imprimés sur d'anciennes toiles est un bel exemple de son talent et de sa démarche écoconceptuelle. La composition de ces tissus est 100% naturelle (coton/lin) et la qualité des fibres et du tissage assure une grande durabilité.



La collection POPPY est disponible en 3 couleurs (ORANGE – BLEU CIEL – VERT OLIVE) Dimensions : 2,20m x 3,10m



Elle imprime chaque motif à la main, en sérigraphie, ce qui permet une très bonne tenue des couleurs dans le temps. Ces très beaux produits responsables et durables permettent de décorer avec goût un salon ou une chambre à coucher.

Des créations en céramique

Mais le textile n'est pas son seul talent. Lucile Le Priellec crée aussi de la céramique et des décors originaux sur ce support si prisé en Limousin.

Ainsi, nous pouvons découvrir de nombreuses créations originales sur ses différents réseaux sociaux.



Nous ne pouvons que vous encourager à aller découvrir sa magnifique galerie Instagram.



CONTACT

www.instagram.com/leprielleclucile

“Pouce Travail” poursuit ses actions de formation



Nous vous en avons souvent parlé, l'association Pouce Travail propose de la main-d'œuvre aux particuliers et aux professionnels depuis 2010. Après une année blanche en raison de la crise sanitaire, l'association poursuit un objectif fort : former ses salariés.

Trois sessions de formation ont été programmées en 2021 : deux en entretien ménager (18 salariés formés) et une sur l'entretien des espaces verts. Ces personnes ont été prises en charge par Les Vaseix, organisme de formation retenu pour dispenser trois jours de formations. Dans un appartement pédagogique sur place, toutes les techniques d'entretien ménager sont abordées : l'entretien des sols, des sanitaires, d'un frigo, d'une table à induction, le repassage... De même pour les stagiaires en Espaces verts qui apprennent à bêcher, planter, tondre, tailler... sur des terrains prévus à cet effet à proximité des Vaseix.

L'enjeu de cette formation est d'apporter aux salariés des techniques professionnelles et une meilleure connaissance du matériel qu'ils peuvent être amenés à utiliser. Un accent est tout particulièrement mis sur la sécurité, les gestes et postures à adopter en situation de travail ainsi que sur la prise en compte du développement durable.

L'objectif final est de lancer une dynamique de professionnalisation des salariés en insertion et une valorisation de ces métiers.

CONTACT

05 55 02 03 16


www.poucetravail.com

Une question logement ?
Pensez à l'ADIL !

SERVICES

ADIL 87

UN SERVICE PUBLIC D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT



L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'État, est à votre service depuis plus de 30 ans. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat.

- Relations propriétaires-locataires : contrat de location, droits et obligations des parties, non-décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer, congé du locataire et du propriétaire, diagnostics obligatoires...
- Accession à la propriété : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de vente, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- Copropriété : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété, immatriculation des copropriétés ...
- Relations de voisinage : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes...
- Urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux, lotissement...
- Fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, revenus fonciers, crédits d'impôt...
- Subventions à la rénovation énergétique et au maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées : aides financières de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, crédit d'impôt, certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Eco-PTZ...

DES PERMANENCES ONT LIEU PRÈS DE CHEZ VOUS : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

Pour connaître les dates et horaires des permanences, contactez ADIL 87 par téléphone ou sur leur site Internet

CONTACT

05 55 10 89 89 www.adil87.org

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Combattons les nuisibles avec FREDON Haute-Vienne !

Notre commune adhère à la FREDON Haute-Vienne, organisme à vocation sanitaire agréé par l'État pour le suivi des plans de luttes collectifs et pour la protection des cultures. La FREDON est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles. Elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.



Par exemple, le Berce du Caucase (à gauche) provoque des brûlures et le raisin américain (à droite) est très toxique avec un risque de destruction de la biodiversité.

Ses techniciens peuvent nous accompagner dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- piégeage (ragondins...), mise à disposition de cages pièges ;
- information et lutte sur les bioagresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux) ;
- identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes ;
- frelon asiatique : contacter directement la FREDON Haute-Vienne.

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FREDON Haute-Vienne dans la commune.

Concernant la régulation des populations de ragondins par exemple, une campagne de piégeage va être organisée sur la commune. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute-Vienne.

CONTACT

SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'OVS N^{LE} AQUITAINE
13 Rue Auguste Comte, CS 92092, 87070 LIMOGES
Tél : 05 55 04 64 06
Mail : fdgdon87@gmail.com

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Broyez du vert !

Le 9 octobre dernier, une démonstration de broyeurs a été programmée par la Communauté de communes en collaboration avec le SYDED. La démonstration s'est déroulée à Saint-Martin-le-Vieux.



Alors, si vous voulez broyer du vert, contactez la communauté de communes. C'est bon pour la planète et c'est gratuit !

Après les fêtes, un sapin, ça se recycle !

Du 3 au 16 janvier, la communauté de communes du Val de Vienne a organisé pour la deuxième année l'opération «Sapin malin».

En effet, après les fêtes, les habitants du territoire peuvent venir déposer leur sapin de Noël (sans décorations et objets métalliques) sur le site de dépôt le plus proche de leur domicile. Les sapins sont ensuite broyés par les agents de la communauté de communes et le broyat obtenu est utilisé comme matière sèche dans les composteurs collectifs ou en paillage sur les espaces verts.

Cette opération est entièrement gratuite.

Retrouvez l'ensemble des sites de dépôt sur le site internet du Val de Vienne.

CONTACT

05 55 70 50 98
www.valdevienne.fr

TRAVAUX

DU NOUVEAU AUX SERVICES TECHNIQUES

Comme la commune le fait depuis de nombreuses années, le matériel des services techniques a été mis à jour pour optimiser le travail des agents. Cette année la commune a notamment investi dans le renouvellement d'un « tonde-broyeur » et d'une cureuse de fossé.



Plus récent, plus performant, adapté à tous les terrains et pouvant s'adapter aux petits chemins étroits, ce nouveau tondeur-broyeur, n'en doutons pas, sera très utilisé.



En concertation avec les agents (et après consultation d'autres communes et professionnels du secteur), la municipalité a également investi dans une cureuse de fossé.

Les travaux d'assainissement des Richards

Un petit point d'avancement sur les travaux sur ordre de service le 2 novembre dernier. Ils ont débuté, comme présenté en réunion publique, dans les parcelles privées jusqu'à la parcelle où sera installée la station.

Cette partie de travaux, réalisés par l'entreprise CMCTP, s'est déroulée avec seulement deux demi-journées d'interruption pour intempéries. Les travaux reprendront le 5 janvier après la trêve hivernale.

Comme annoncé dans le planning, les travaux dans le bourg débuteront en février avec l'entreprise PRADEAU TP qui réalisera également le changement de la conduite d'eau potable.

Les démarches administratives ont été lancées en décembre, comme prévu, pour l'enfouissement du réseau électrique.

Nous tenons également aussi à remercier, très chaleureusement, Dominique Mérigaud et l'association 3D pour l'aide précieuse apportée aux services techniques dans l'entretien et la taille d'automne des espaces verts.



L'équipe des services techniques

Comme vous le savez, l'équipe des services techniques a été privée de son responsable depuis fin août. En effet, Jérôme Krimm a été victime d'un grave accident de la route qui l'a éloigné de ses tâches. Malgré son éloignement de ses fonctions, nous le savons très impliqué, soucieux de savoir ce qui se passe sur la commune. Nous lui souhaitons, par cet article, un bon et prompt rétablissement.



L'Atelier Saint-Priest

NOUVEAU
À Saint-Priest-Sous-Aixe



Artisan Fleuriste
& Décoration

Gué de la roche - St Priest Sous Aixe
Commandes & Livraisons 7J/7

05.55.49.46.13

www.lateliersaintpriest.com



Saint-Priest
sous-Aixe





HÔTELLERIE ET BIEN ÊTRE

COCOONING EN VUE

À LA CASITA DEL COCOON

La «Casita del Cocoon» a ouvert ses portes à Saint-Priest-sous-Aixe fin septembre 2021. Cette petite maison d'hôtes au charme fou met l'accent sur un accueil chaleureux et le bien-être de ses clients.

Pour y passer un après-midi, une nuit, un week-end ou une semaine entière dans un cadre authentique et relaxant, ce lieu est idéal.

La Casita est parfaite pour un couple : réception dans une ambiance romantique en rapport avec un événement à fêter... Et surtout, un grand jacuzzi de cinq places doté de 130 jets massants est à disposition.



Ce petit coin de paradis reste bien entendu tout à fait adapté à des retrouvailles entre amis et en famille !



Une massothérapeute de qualité y propose ses services sur rendez-vous et vient compléter ce voyage intérieur suspendu dans le temps.

Le petit déjeuner y est servi à l'heure souhaitée et préparé à partir des goûts de chacun. La priorité de la Casita est d'offrir une parenthèse inoubliable pour couper du quotidien et s'évader à proximité ou non.

À partir du mois de juin, les locataires pourront accéder à la piscine (6m x 12m) pour parfaire leur relaxation dans un parc arboré.



Alors, n'hésitez pas à contacter votre hôte : Nathalie prendra note de vos desideratas pour personnaliser votre séjour et mettra un point d'honneur à vous recevoir dans les meilleures conditions !

CONTACT

Nathalie Bernabe : 06 70 28 26 75

Casita del Cocoon
2 Grand rue des Bouchats
87700 Saint-Priest-sous-Aixe

Le restaurant Chez Roger innove toujours !

Nous l'avons récemment vu avec ses "Happy hours" exceptionnels, ses repas de fêtes à emporter, le chef n'est pas sans ressources ! Cette fois-ci, nous vous proposons un zoom sur ses trois cocktails maison en attendant de s'y retrouver pour déguster ses différents antipasti et pizzas.

- **El Vesuvio (sans alcool)**
jus d'orange, ananas, citron, grenadine
- **La Dame du Lac**
cidre brut, Campari
- **Le Saint-Junier**
cidre, calvados, crème de cassis



SUR PLACE ET A EMPORTER

☎ 06.95.88.50.56

📍 7 rue de chez Roger
87700 Saint-Priest-Sous-Aixe

✉ lerestaurant.chezroger@outlook.fr

📱 @chezroger

LECLERC
MENUISERIES

Menuiserie en Bois
PVC - Aluminium
Fabrication et Pose
Aménagement et agencement sur-mesure
Dressing - Bibliothèque
Cuisine - Fenêtre - Escalier
Terrasse en bois
Agencement de magasin.

05 55 39 49 59

leclerc-menuiseries.fr
contact@leclerc-menuiseries.fr

De faux vendeurs peu scrupuleux

Pendant cette période de fêtes, des personnes malintentionnées tentent parfois d'arnaquer des personnes vulnérables en vendant des calendriers. Dans notre commune, ils se sont présentés en tant qu'éboueurs en l'occurrence. Or, nous vous rappelons que notre service de collecte des ordures ménagères ne propose absolument pas de calendrier.

En cas de tentative d'arnaque de ce genre, il faut prévenir la gendarmerie et essayer de relever la plaque d'immatriculation du véhicule.

Une arnaque récurrente

En effet, la période de vente de calendriers en fin d'année est propice à se faire passer pour des éboueurs, des agents communaux ou des facteurs. Alors, s'il faut toujours rester prudent, les conseils du ministère de l'Intérieur sont clairs :

« Si une personne vient vous vendre un calendrier, il doit avoir une carte professionnelle. S'il s'agit d'un pompier ou d'un éboueur, elle doit se présenter en uniforme. Pour La Poste, c'est normalement uniquement par le biais de votre facteur habituel que les calendriers sont vendus. Dans tous les cas, méfiez-vous des vendeurs et quand vous ne les connaissez pas, surtout ne les faites pas rentrer chez vous quand ils se présentent à deux, il peut s'agir d'un stratagème. »

La place Beauvau invite également à signaler toute personne suspecte ou comportement insistant en appelant le 17 ou le 112, et à collecter le maximum de renseignements sur le vendeur suspect, son véhicule, pour aider les autorités à l'identifier. Il est aussi très important de sensibiliser vos proches, surtout s'ils sont âgés ou vulnérables, car ils sont la cible privilégiée de ce type d'arnaque.

Reçu et logo

Le logo officiel de l'institution (pompiers, Poste, commune...) doit apparaître sur le calendrier, dans lequel figure souvent une photo de l'équipe. Si ce n'est pas le cas, c'est certainement un faux. Par ailleurs, les pompiers rappellent qu'ils ne vendent pas leur calendrier à prix fixe. Chaque personne est libre de faire un don du montant de son choix.

LA PAGE DU CMJ

LES ACTIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



On n'arrête plus le CMJ !

Après sa mise en place, il y a seulement quelques mois, le CMJ trouve aujourd'hui un rythme de croisière (assez élevé) en animations en tout genre. Leurs idées fusent, et ces derniers n'hésitent pas à donner de leur temps pour leur commune. Plus leurs projets avancent, plus leur enthousiasme et leur engagement croissent. Voici leurs dernières actions.

Un nouveau "City Stade"

Le travail sur le City Stade, effectué en lien avec le Conseil Municipal "des adultes", a permis aux jeunes du CMJ de s'investir dans ce projet qui est enfin sorti de terre. Mais les jeunes ne se sont pas arrêtés au choix des couleurs : un nouveau projet de préau aux abords du City Stade prend forme avec un tag ou une fresque au nom du CMJ.



À ce propos, nous vous rappelons que l'accès au City Stade n'est pour le moment pas autorisé. Le revêtement et la sécurisation des lieux n'étant pas terminés, l'utilisation des équipements n'est pas optimale. Des travaux seront réalisés après l'hiver pour finaliser cet espace ludique.

Une "Clean Walk"

En parallèle de tout cela, nous avons aussi pu organiser une « clean walk » qui a permis de mobiliser beaucoup de personnes permettant de ramasser plus de 130kg de déchets.



Halloween !

Une journée plus que surprenante : le soleil était de la partie et les déguisements de rigueur. Nous attendions quelques dizaines d'enfants et c'est plus d'une centaine de personnes qui se sont retrouvées pour ce jour jovial et sucré.



Une belle après-midi, où de nombreux saint-priestois, enfants et adultes, mais aussi des citoyens des communes d'Aixe-sur-Vienne, Verneuil et Landouge, n'ont pas hésité à jouer le jeu des slogans bien connus « des bonbons ou un sort ». Après une marche effrénée et des cris joyeux, un goûter a été proposé dans la grange, pour le plaisir de chacun.



Merci à toutes les personnes qui avaient organisé l'événement et ont ouvert leurs portes pour le plus grand plaisir des enfants. Merci également à tous les participants qui ont permis un splendide défilé de monstres de tous âges.



Organisation de Noël

Le 11 décembre dernier, de nombreux bénévoles sont venus apporter leur aide pour emballer cartons, bouteilles et autres objets apportés à la Mairie, pour redécorer notre belle commune aux couleurs et lumières de Noël.



Il va sans dire que ces préparatifs de Noël n'allaient pas se faire sans l'aide des enfants du CMJ !

Les préparatifs de Noël se sont terminés place de la Mairie, lorsque le grand sapin s'est illuminé pour le plus grand bonheur de chacun.

Nous remercions tous ceux qui ont donné de leur temps, de leur joie et de leurs rires lors de ces projets du CMJ. Malgré les contraintes sanitaires, ces petits bonheurs réchauffent le cœur.

Si vous souhaitez participer aux activités du CMJ, rassurez-vous, les jeunes ont encore plein d'idées dans leurs besaces ! On vous espère toujours plus nombreux !



EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION

Chères Saint-Priestaises et Saint-Priestois,

L'année 2021 aura été particulière à bien des égards. Son été devait être celui du retour à une vie normale, mais c'était sans compter sur ce maudit virus et ses capacités à se réinventer avec toujours plus de contagiosité. À nouveau mille mercis aux associations et aux bénévoles d'avoir bravé les fortes contraintes administratives et opérationnelles pour nous permettre de retrouver un Vivre Ensemble nouveau lors des manifestations qui ont pu être organisées. Merci aussi au Conseil Municipal des Jeunes qui a su se construire et mettre en place de belles actions.

Nous sommes évidemment favorables à la nécessité d'un parking pour la boulangerie, mais nous regrettons que ce besoin aussi évident qu'essentiel, volontairement non intégré dès le lancement de ce projet malgré plusieurs sollicitations, soit aujourd'hui envisagé en détruisant un jardin. Triste sort pour cet espace situé à côté d'un maraîcher qui chaque week-end vient nous proposer ses légumes de saison... une logique qui nous échappe et un concept auquel il est difficile d'adhérer. Avec le « city stade » c'est le deuxième projet en deux ans qui va détruire des espaces naturels alors qu'en même temps et pour préserver les surfaces dites "vertes" on retire à des habitants la constructibilité de leurs terrains précédemment autorisée. Nous avons alerté le conseil municipal sur les risques associés à ces décisions et sur les conséquences de la minéralisation des sols. Construire une nouvelle garderie est une nécessité, mais pour le bien-être des enfants une gestion de ce projet plus en phase avec le rythme scolaire aurait permis son ouverture pour la rentrée de septembre. Le bureau d'études avait proposé un projet initial respectueux de l'environnement avec une approche moderne et visionnaire. Ce projet, que nous soutenions aussi pour son message porteur d'avenir, n'a pas été retenu par l'équipe majoritaire. Dommage, un meilleur équilibre entre des choix fonctionnels et une

inscription dans le temps aurait permis de valoriser au mieux l'argent public engagé (nos impôts). C'est dans ce contexte aux décisions parfois difficiles à comprendre et avec un partage d'informations qui interroge, comme la découverte de l'existence de nouveaux commerçants par les réseaux sociaux, que nous avons fait plusieurs propositions. Parmi celles-ci, nous avons proposé la mise en place de "chèques sports, loisirs et culture" pour redonner l'aide supprimée aux familles ayant des enfants inscrits à l'école de musique d'Aix-sur-Vienne tout en élargissant cette aide à un périmètre plus large. L'argent public n'est pas de "l'argent facile", mais à l'heure où les prix des énergies flambent et que la crise sanitaire n'a pas dit son dernier mot, nous nous opposons à la suppression de ces aides. Aussi nous espérons être entendus pour travailler en conseil municipal ou en commission pour tous les habitants qui souffrent de nombreux maux, d'isolement ou de précarité énergétique, sociale et financière.

En 2022 de beaux projets sont attendus comme le futur centre bourg, le terrain de jeux pour les jeunes ou l'assainissement collectif des villages des Richards, Puy Froid et de La Ribière. Ce sera aussi la mise en place de la facturation incitative pour le ramassage des ordures ménagères. Des sujets importants qui mériteront beaucoup d'actions et de pédagogie et qui vont ouvrir la porte à de belles perspectives.

C'est donc avec beaucoup d'espoir que nous vous souhaitons une très belle année 2022, faite de réussites, de joie et de santé pour chacune et chacun d'entre vous.

L'équipe Saint-Priest-sous-Aixe Avenir



PLUS DE VIES ! PLUS D'ARBRES !

Le 20 novembre dernier, l'opération de plantation menée depuis plusieurs années maintenant sur la commune s'est réitérée avec succès ! Cette année encore, « Plus d'arbres, plus de vies » a permis de planter trente-neuf arbres, pour autant d'enfants de la commune nés en 2019 et 2020.

En effet, à l'invitation de la municipalité, les familles qui le souhaitent ont ainsi pu participer à la plantation de pommiers. Vingt et une familles exactement, représentant huit bébés nés en 2019 et treize en 2020. Tous se sont retrouvés entourés des élus de la commune, pour se voir attribuer un emplacement de plantation et remettre un certificat.



Après le jardin de l'ancien presbytère, le parking du stade, les bords de Vienne, cette nouvelle plantation a été réalisée sur le terrain de la cidrerie. Quoi de mieux que ces différentes essences de pommiers à cet emplacement historique ?

Ces jeunes arbres ont tous reçu le prénom d'un des enfants, et chacun d'eux pourra désormais suivre la croissance de «son arbre» au fil des années.



39 arbres ont donc été plantés en l'honneur des nouveau-nés étant donné que l'opération n'avait pu être maintenue en 2020 - conditions sanitaires obligent.



Après la remise des certificats et une photo de famille prise pour le book de la commune (visible à la Mairie), un pot de l'amitié a été servi lors de cette belle journée ensoleillée.

UNE COLLECTE DES DÉCHETS

PLUS JUSTE ET PLUS ÉQUITABLE

Un nouveau marché de collecte va débuter au 1^{er} février 2022. Une communication sera prochainement effectuée par la communauté de communes du Val de Vienne, pour vous informer sur le futur dispositif de collecte des déchets ménagers. En attendant, faisons le point sur ce qui se profile.



La redevance actuelle

Comme vous le savez, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est actuellement basée sur la valeur locative du logement. Le tarif est donc sans rapport avec la production des déchets de chaque foyer. À partir de 2024, la facturation de la collecte des déchets sera calculée différemment. Cette redevance sera liée à la notion de service rendu pour tout usager du service public de la collecte des déchets.

“ La redevance incitative sera plus juste et équitable que la taxe actuelle. La facturation sera en lien avec la production réelle d’ordures ménagères déposées dans le bac gris de chaque usager. ”

La future “redevance incitative”

Cette redevance incitative est mise en place pour répondre à la loi de transition énergétique de 2025 :

- réduire de 50 % la quantité des ordures ménagères enfouies ou incinérées ;
- inciter à trier davantage et augmenter de 30% la part du recyclage ;
- réduire de 10 % l'ensemble de nos déchets ménagers ;
- valoriser les biodéchets (déchets de cuisine et jardin) et éviter le gaspillage alimentaire ;
- maîtriser les coûts de la gestion des déchets et la facture des usagers.

Qui est concerné ?

Tous les usagers du service de collecte (particuliers, habitats collectifs, professionnels...) sont concernés. Cette redevance incitative repose sur un principe équitable : sa facturation est basée sur une même grille tarifaire pour l'ensemble des usagers. Elle remplacera donc à terme la redevance spéciale qui concerne actuellement les professionnels et les administrations.

La facturation “à la levée” ne prend pas en compte le poids de la poubelle

En effet, un système “à la pesée” est techniquement complexe et surtout très onéreux pour la collectivité. Dans le Val de Vienne, la facturation de la redevance incitative sera en partie calculée en fonction du nombre de présentations du bac gris à la collecte sur une année. Ainsi, chaque collecte du bac d'ordures ménagères sera comptabilisée par une puce. On parle donc d'un système de facturation “à la levée”.

“ L’objectif principal de la redevance incitative est de diminuer notre production d’ordures ménagères et donc de limiter au maximum l’incinération de nos déchets. ”

En effet, ce mode de traitement va être, d'ici 2025, fortement taxé. Cela va engendrer des coûts supplémentaires importants pour les collectivités ayant en charge la gestion des déchets. Ainsi, face aux nouvelles réglementations, la mise en place de la redevance incitative va permettre d'éviter une hausse trop importante de la facture dans les années à venir.

Un accompagnement et une enquête en avril

Dans le cadre de la nouvelle collecte des ordures ménagères, une équipe et des outils seront mis en place pour accompagner chaque foyer entre la préparation en 2022 et la phase test en 2023. Une grande enquête sera également réalisée auprès de chaque ménage, en porte à porte. Le calendrier des passages vous sera précisé ultérieurement. Un enquêteur agréé passera donc chez vous ! Merci de lui réserver le meilleur accueil !

AGENDA 2022

JANVIER → JUIN

Ces manifestations sont susceptibles d'évoluer en fonction des contraintes sanitaires et des décisions des organisateurs.

JANVIER

8 JANVIER

Battue dans la forêt des Loges

organisée par l'association ACCA

29 JANVIER

Concours de belote ANNULÉ

organisé par l'amicale scolaire

FÉVRIER

12 FÉVRIER

Soirée théâtre ANNULÉE

organisée par l'association
Gym volontaire

DU 5 AU 26 FÉVRIER

Battues dans la forêt des Loges

organisées par l'association ACCA

MAI

1^{ER} MAI

Fête du Pain

organisée par le Football Club

15 MAI

Salon Lecture-nature

organisé par l'association 3D

29 MAI

Rétromobile

organisé par l'association
Vivre à Saint-Priest

MARS

19 MARS

Randonnée

organisée par l'association
Gym volontaire

26 MARS

Soirée années '90

organisée par l'amicale scolaire

JUIN

3 JUIN

Soirée théâtre

organisée par l'association
J'adhère

12 ET 19 JUIN

Élections législatives

Salle des fêtes

DU 24 AU 26 JUIN

Fête patronale

organisée par l'amicale scolaire et
le Vélo Club



BOISSIERE ET ASSOCIÉS
MÉCANIQUE CARROSSERIE PEINTURE
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS
VÉHICULES DE PRÊT - SPÉCIALISTE OPEL

ZA DU BOURNAZAUD
87700 SAINT-PRIEST-SOUS-AIXE

05 55 70 21 17

Mail : sasboissiereetassocies@gmail.com
Facebook : GARAGE BOISSIERE

AVRIL

10 ET 24 AVRIL

Élections présidentielles

Salle des fêtes



LE REPAIR DES LUTINS

AIXE-SUR-VIENNE

05 55 58 84 60

lerepairedeslutins@orange.fr

7h - 19h00

Z.A. du Grand Rieux - Beauchabrol
87700 AIXE-SUR-VIENNE

micro-crèche
multi-accueil

ouverte à tous de 0 à 6 ans
(ouvert pendant les vacances scolaires)
Repas et couches fournis

www.lerepairedeslutins.com

CHAPTELAT

05 55 79 92 05

lerepairedeslutinschaptelat@orange.fr

7h30 - 18h30

16, rue Dagobert
87270 CHAPTELAT

Horaires d'ouverture de la Mairie

Le Bourg ☎ 05 55 70 00 58

📧 www.saintpriestsousaix.com

NOTEZ LE NOUVEAU MAIL DE LA MAIRIE !

✉ mairie@saintpriestsousaix.com

	Matin	Après-midi
Lundi	10h30 à 12h	14h à 17h15
Mardi	9h à 12h	14h à 17h15
Mercredi	9h à 12h	14h à 17h15
Judi	9h à 12h	14h à 17h15
Vendredi	9h à 12h	14h à 17h15
Samedi	9h à 12h	Fermée

Assistance sociale

Mme Carole LAPEYRE, assistante sociale, vous reçoit les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois de 9h30 à 12h sur rendez-vous.

En cas d'urgence ou de besoin, vous pouvez contacter la Maison de la Solidarité du Département 10, avenue des Villas à Aix-sur-Vienne

☎ 05.55.70.47.73

Déchèteries

Depuis le 1er janvier 2020, les deux déchèteries du Val de Vienne (Saint-Martin-le-Vieux et Bosmie-l'Aiguille) sont gérées par le SYDED 87. Un badge d'accès est obligatoire pour y accéder. Ce badge vous donne également accès aux 25 déchèteries du SYDED 87 ainsi qu'aux déchèteries de Limoges Métropole (Isle et Verneuil-sur-Vienne).

Bosmie l'Aiguille

Du mardi au samedi :
9h-11h45 / 14h-17h15

🏠 Lieu-dit du Gué de Verthamont

☎ 06 24 85 66 29

Saint-Martin le Vieux

Lundi puis du mercredi au samedi :
9h-11h45 / 14h-17h15

🏠 ZA de Bel Air

☎ 05 55 31 02 11



Mon aide à domicile c'est



UN PROFESSIONNALISME DE PLUS DE 55 ANS

- Aide à la Personne • Pôle UNA'Handi
- Ménage, Repassage • Accompagnement social
- Aide aux Aidants • Ateliers de Convivialité Séniors
- Garde de jour et de nuit • Garde d'enfants
- Jardinage et petit bricolage



Sur le territoire de Saint-Junien, l'Ouest et le Nord-Ouest du département de la Haute-Vienne



UNA OUEST 87

10 Bd de la République
87200 SAINT-JUNIEN

05 55 02 46 01

accueil@unaouest87.fr
www.unasaintjunien.fr



Aix sur Vienne

Restaurant

le midi, du lundi au samedi
vendredi soir et samedi soir
dimanche et autres soirs :
groupes sur réservation

Plats à emporter
(sur commande)

Service traiteur
(devis sur demande)

☎ **05.55.70.08.78**

54 Avenue du Président Wilson
87700 - Aix sur Vienne

SUPER U

Aixe-sur-Vienne - ZAC du Grand Rieux

05 55 06 51 91



ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
et le dimanche matin de 9h00 à 12h30

Ferme de Beauregard

• Foies gras • Conserves • Volailles fermières •
M. Picat | Producteur du Limousin

87700 Saint-Priest-Sous-Aixe
T. 05 55 70 01 90

www.foie-gras-fermedebeauregard.com

PEINTURE/DÉCORATION
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS
PLÂTRERIE

06 69 73 17 83

www.ov-peinture.fr

weldom

ensemble, c'est mieux

le plaisir de
Bricoler

l'envie de
Décorer

la passion de
Jardiner

Aixe sur Vienne Tél. **05 55 71 06 08**

Retrouvez-nous sur weldom.fr et



Saint Priest-sous-Aixe

a désormais son application IntraMuros !

Téléchargez-la gratuitement sur votre smartphone et restez au courant de l'actualité de votre commune et de la communauté de communes du Val de Vienne.

1. Cliquer sur l'icône de l'application dédiée à l'installation d'applications sur votre smartphone.



Play Store
(Android)



Apple Store
(iPhone)

2. Rechercher «IntraMuros».
3. Sélectionner l'application.



IntraMuros

4. Installer l'application



Une fois l'application ouverte, vous pouvez sélectionner votre commune (et d'autres !).

Vous accédez à toutes les informations en direct et vous serez automatiquement averti de toute nouveauté par notification sur votre smartphone.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services alentour.

Téléchargement gratuit !

